

Marly le 10 septembre 2020

Centre Socio-Culturel Gilbert Jansem

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL A L'USAGE DES ADHERENTS DU CLUB PHOTO REGARD IMAGE MARLY

1 Préambule

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons Le Centre Socio-Culturel Gilbert Jansem de Marly a élaboré un protocole destiné aux Associations utilisatrices.

Nous avons l'obligation de respecter celui-ci en l'adaptant à nos activités spécifiques.

Le protocole a pour but de limiter la propagation et la circulation du virus afin de garantir la sécurité de tous

Ce protocole sera révisé et mis à jour dans l'hypothèse de l'évolution et des recommandations gouvernementales

2 Les contraintes spécifiques :

-Utilisation de locaux dédiés aux activités : le studio, les labos argentiques, le vestibule technique, la salle 21.

- Utilisation de locaux occasionnels : salle 45, salle des fêtes, le patio

- Matériels photographiques : appareils photo, ordinateurs, vidéoprojecteur, écran mural, flash de studio, divers matériels affectés aux labo argentiques, accessoires (prolongateurs, multi prises)

-Présence d'une bibliothèque

- Caisson bas et armoires avec leurs accessoires

3- Les fondamentaux

- Se saluer sans serrage de mains st sans embrassades
- Usage du gel hydroalcoolique.
- Port du masque grand public obligatoire en extérieur (regroupement devant l'entrée) et à l'intérieur, avec son maintien en réunion Masques de fourniture personnelle
- Distanciation de 1mètre même avec masque entre adhérents du club, usagers et salariés du centre.
- Désinfection des matériels propres au club.
- Aération des locaux.

4 La procédure

Pour la bonne marche du club et pour répondre en particulier aux contraintes de distanciation, la salle 21 est réservé aux ateliers et la salle 45 aux réunions du vendredi et pour toutes réunions rassemblant la majorité des membres.

Pour rassembler la totalité des membres la salle des fêtes sera nécessaire.
Les entrées concernées sont l'entrée principale, l'entrée Fet l'entrée B

4.1. Accès aux locaux.

Nombre de personnes possible par salle :

Salle 21 : 7

Salle 45 : 16

Salle des fêtes : la totalité des adhérents soit 42 personnes

Attendre l'heure de démarrage de l'activité pour entrer dans les locaux. Attendre à l'extérieur devant la porte d'entrée.

Arrivée dans les locaux : obligation de se laver les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition par le club

Le club met à disposition des lingettes pour la désinfection:

Une liste de présence sera proposée lors de chaque réunion avec les mentions suivantes :

Entête : le numéro de la salle, la date et l'heure

Liste : Noms, Prénoms, et signatures

La liste de présence a pour vocation d'être utilisée par les autorités sanitaires dans le cas de suspicion et/ ou de cas de Covid avéré.

L'accès au studio répond à la même procédure.

Activités ayant lieu pendant les heures d'ouverture du centre :

Accès par l'entrée principale.

En dehors des heures d'ouverture du centre : Accès par la porte Fou la porte B Fermeture à clé des portes une fois les participants en place.

A la fin des activités, aucun regroupement n'est toléré dans les locaux

Remarque : aucun usager ne pourra pénétrer dans le Centre en portant des gants ils pourraient être source de contamination.

4.2. Pendant les activités

Eviter la disposition face à face. Privilégier le positionnement en quinconce avec 1 mètre entre chaque personne. L'usage du masque reste obligatoire Il peut être retiré pour l'animateur afin de rendre intelligible son exposé.

L'usage de la bibliothèque est interrompu pendant toute la pandémie. Les magazines, les livres et tout autre document seront rangés dans une armoire fermée à clé.

4.3. A la fin des activités.

Il convient de désinfecter les objets touchés appartenant au club : ordinateur, vidéoprojecteur, et leurs câbles, écran mural le mobilier utilisé et ses accessoires à l'aide de lingettes désinfectantes de fourniture RIM

La désinfection des tables, chaises, poignées de porte, mobilier, sanitaires est réalisé par le personnel d'entretien du centre.

Les salles utilisées seront ventilées pendant 15 minutes après la fin des activités.

La salle 21 sera ventilée par l'ouverture de 3 portes, l'une donnant sur le patio, la deuxième sur le vestibule, et la 3 ième sur le couloir de la salle des fêtes

Les sanitaires restent accessibles au public et sont régulièrement désinfectés par le personnel du centre.

5 En cas de symptômes ou de suspicion de symptômes de Covid -19

Si un adhérent se trouve dans cette situation le responsable de l'activité doit signaler la situation dans les plus brefs délais au Centre et demander à la personne concernée de ne plus y revenir.

Si cette situation a lieu au cours de l'activité la personne doit rentrer chez elle et contacter son médecin traitant.

Fait à Marly le 10 septembre 2020

Le président du club photo Regard Image Marly

Raymond Roux

Feuillet d'engagement :

Je soussigné(e)certifie avoir pris connaissance de toutes les consignes sanitaires présentées, et m'engage à les respecter.

Fait à Marly le

Signature (précédée de la mention Lu et Approuvé)